

Auxiliaire de puériculture

ALBAN (81250)



offre n° 168WTVT (référence France Travail)

L'auxiliaire de puériculture accompagne les apprentissages, tout en veillant à l'hygiène et au confort des jeunes enfants (jusqu'à 3 ans) accueillis dans la structure "**multi accueil Lous Canalious**" à **Alban (81250)**

COMPETENCES CLES :

- capacité à assurer un accompagnement avec patience, douceur et disponibilité
- capacité à proposer et mener à bien des activités éducatives (imagination, dynamisme et cadre de sécurité)
- sens des responsabilités et rigueur
- capacité à entretenir des relations de qualité avec les familles
- capacité à accueillir et intégrer des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques
- capacité à respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- capacité de travail en équipe

LES ACTIVITES :

Sans que cette liste ait un caractère exhaustif, l'auxiliaire de puériculture conduit les activités suivantes :

- Prendre soin de l'enfant dans ses activités de la vie quotidienne
- Observer l'enfant et noter les évolutions liées à son développement
- Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant et des matériels de soins et ludiques
- Recueillir et transmettre ses observations par oral et par écrit pour maintenir la continuité des soins et des activités
- Accueillir, informer, accompagner l'enfant et sa famille
- Réaliser des activités d'éveil, de loisirs et d'éducation

- Accueillir et accompagner des collègues et des stagiaires en formation
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux structures d'accueil de la Petite Enfance
- Organiser son travail au sein d'une équipe

POSITIONNEMENT :

Sous l'autorité de la Présidente du Groupement Familles Rurales des Monts d'Alban, en sa qualité d'employeur et gestionnaire de la crèche. L'auxiliaire de puériculture est sous l'autorité hiérarchique de la directrice de la crèche, accompagnée par la Fédération Familles Rurales du Tarn délégataire de la gestion des ressources humaines.

POSTE en CDI à temps plein à pourvoir à compter du 1er mars 2024

QUALIFICATION REQUISE : DEAP

REMUNERATION : Cet emploi est rattaché à la fiche métier n°3-11-a correspondant à l'emploi repère Auxiliaire de puériculture dans l'annexe 1 du système de classification conventionnelle des personnels de Familles Rurales. L'indice de rémunération de base est fixé à 365 x la valeur du point fixée à 5.36€, à ce jour.

LES CANDIDATURES sont à adresser et envoyer à la Fédération Familles Rurales du Tarn par courrier au : 674 route de Castres 81990 POUYGOUZON ou par mail à : fd.tarn@famillesrurales.org

Type de contrat

Contrat à durée indéterminée
Contrat tout public

Durée du travail

35h horaires normaux

Salaire

Mensuel 1 956,40€/12 mois

Profil souhaité

Expérience

- Débutant accepté

Compétences

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité Cette compétence est indispensable
- Accueillir des enfants Cette compétence est indispensable
- Organiser et animer des activités ludiques et d'éveil Cette compétence est indispensable
- Réaliser des soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention Cette compétence est indispensable
- Pathologies de l'enfant
- Préparer et donner une prescription médicale à l'enfant
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de rigueur et de précision
- Prendre des initiatives et être force de proposition
- Être à l'écoute

Formation

- Bac ou équivalent Petite enfance – DEAP. **Cette formation est indispensable**

Informations complémentaires

- Qualification : Employé qualifié
- Secteur d'activité : Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Entreprise

FAMILLES RURALES FEDERATION 81

Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (10 à 19 salariés)

Site internet

<http://www.famillesrurales.org/tarn/>
